

**Conseil du 20ème arrondissement de Paris
Séance du mercredi 23 juin 2021**

Vœu relatif au programme Wonderland, 103 Cours de Vincennes (75020 Paris)

Déposé par François-Marie DIDIER et les élus du groupe Changer Paris du 20^{ème}

Considérant le projet « Wonderland » porté par l'association We Love Green et remporté dans le cadre d'un appel à projets lancé par SNCF Immobilier pour l'animation estivale de la portion de la Petit Ceinture comprise entre le cours de Vincennes et le jardin de la Gare de Charonne.

Considérant que ce projet prévoit des installations artistiques, des concerts, un cinéma, des conférences, une rampe de skateboard, un terrain de basket... sur un terrain en plein air de 6000m², du 10 juin au 3 octobre 2021, à seulement quelques dizaines de mètres d'habitations.

Considérant les nuisances sonores engendrées par un tel évènement et le mécontentement de nombreux riverains qui regrettent un manque de concertation et de communication à leur égard.

Considérant qu'il semble qu'aucune commission de sécurité ne soit venue contrôler le site.

Considérant que les horaires d'ouverture de cet évènement ne semblent pas définitivement arrêtées.

Considérant, enfin, qu'une réunion de bilan doit être organisée le 24 juin avec les organisateurs et la Mairie du 20^{ème} arrondissement.

Sur proposition de François-Marie DIDIER et des élus du Groupe Changer Paris du 20^{ème}

émet le vœu :

Que la Mairie du 20^{ème} demande à l'organisateur de cet évènement, We Love Green, de mettre en place les mesures indispensables suivantes :

- **Respect des horaires de fermeture ;**
- **Respect de la jauge de participants et comptage associé ;**
- **Travaux acoustiques sur le terrain de basket et la rampe de skateboard ;**
- **Utilisation des rideaux anti-bruit existants ;**
- **Mesure de l'impact sonore.**

Que la Mairie du 20^{ème} demande le contrôle du site par une commission de sécurité.